

NovaSec

Contrat de prestation de services

N° : C-2026-001

LE PRESTATAIRE

NovaSec

Consultant Cybersécurité & Développement Web

Email : NovaSec81@gmail.com

SIRET : XX-XXX-XXX-XXXX

LE CLIENT

[Nom / Raison sociale]

[Adresse]

[Email]

Article 1 – Objet

Le présent contrat définit les conditions dans lesquelles NovaSec réalise une prestation de [audit de cybersécurité / création de site web / maintenance / formation] au profit du Client.

Article 2 – Description de la prestation

[Description précise de la prestation : périmètre, livrables, durée estimée.]

Article 3 – Prix et modalités de paiement

Le montant total de la prestation est fixé à [XXX,00] € TTC (TVA non applicable, art. 293 B du CGI).

Paiement : 50 % à la commande, solde à la livraison. Délai de paiement : 30 jours.

Article 4 – Obligations du Prestataire

NovaSec s'engage à réaliser la prestation avec diligence et professionnalisme, dans le respect des règles de l'art et des bonnes pratiques de sécurité informatique.

Article 5 – Obligations du Client

Le Client s'engage à fournir à NovaSec toutes les informations nécessaires à la bonne exécution de la prestation et à donner accès aux systèmes concernés dans les plus brefs délais.

Article 6 – Confidentialité

NovaSec s'engage à respecter une stricte confidentialité sur l'ensemble des informations, données et vulnérabilités découvertes dans le cadre de la prestation. Aucune divulgation à un tiers ne sera faite sans accord écrit du Client.

Article 7 – Responsabilité

La responsabilité de NovaSec est limitée au montant de la prestation. NovaSec ne peut être tenu responsable des dommages indirects consécutifs à l'utilisation des livrables. L'audit de sécurité est un instantané : il ne garantit pas l'absence de vulnérabilités après la date de réalisation.

Article 8 – Propriété intellectuelle

Les livrables (rapports, sites web, code) sont la propriété pleine et entière du Client après paiement intégral. NovaSec conserve le droit de mentionner la prestation dans son portfolio, sauf opposition écrite du Client.

Article 9 – Droit de rétractation

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation, sauf si la prestation a commencé avec son accord exprès avant la fin du délai de rétractation.

Article 10 – Litiges

Tout litige relatif au présent contrat sera soumis au tribunal compétent.

Fait en deux exemplaires, à [Ville], le [Date]

Pour NovaSec,

Pour le Client,

Signature

Signature